



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ville

Question écrite n° 100197

Texte de la question

M. François Lamy attire l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur la baisse du budget du ministère de la ville. Le budget 2017 du ministère de la ville a été dévoilé le 30 septembre 2016. Chiffré à hauteur de 411 millions d'euros, il est en baisse de 5,5 % par rapport à l'année 2016. Si l'on peut expliquer cette baisse par l'effet mécanique de la mise en œuvre de la réforme des zones franches urbaines en territoires entrepreneurs, il n'en demeure pas moins que les sommes ainsi récupérées auraient pu être abondées au budget du ministère pour soutenir un tissu associatif en difficulté, développer la présence des adultes relais ou encore renforcer les programmes de réussite éducative. Par ailleurs, au regard du premier exercice budgétaire du quinquennat 2012-2017 lors duquel le budget du ministère de la ville avait été sanctuarisé et s'élevait alors à 504 millions d'euros, la baisse en 4 ans est de près de 20 %. Alors que la réforme de la politique de la ville, votée au mois de février 2014, a érigé ce ministère en ministère de la lutte contre les concentrations de pauvreté, il est dommageable d'observer que le budget dédié, malgré des déclarations volontaristes de lutte contre « un apartheid social et territorial » ait été ainsi rogné. Cela est d'autant plus dommageable lorsque, chose rare dans ce quinquennat (2012-2017), le Gouvernement et sa majorité présente un budget offrant plus de marge de manœuvre que précédemment. Il souhaite savoir comment le Gouvernement envisage de procéder à une augmentation des crédits concernés pour l'année 2017 et les années suivantes.

Données clés

Auteur : [M. François Lamy](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100197

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 octobre 2016](#), page 8828

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)